

COMMUNE DE BIGUGLIA**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 31 JUILLET 2020**

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
29	25	29

L'an deux mille vingt, le trente et un juillet à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BIGUGLIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

Date de la convocation : 27 juillet 2020

Secrétaire de séance : MASSONI Marilyn

Présents : GIABICONI Jean-Charles – BELTRAN Muriel – TOMASI Noël – RISTICONI Jacqueline – RAO Frédéric — GIGON Patrick – GIORDANI Pascale – VALDRIGHI Jean-Pierre – PINDUCCI Marjorie – CAPPELLARO Jérôme – TOTH Pascale – EIDEL-GUIDICELLI Patrick – SAROCCHI Marie-Noëlle - LEONELLI François – MASSONI Marilyn – MACRI Thérèse – LUCCHETTI François-Marie – OLIVESI Laetitia – RACHID Mustapha – LOPES BARROSO Jessica – BENIGNI Patricia – CRUCIANI Christelle – RISTICONI Georges – ALBERGHI Ariane – TORRE Claudia

Absents excusés : DEGERINE Antoine (pouvoir à TOMASI Noël) – GAROBY Maria (pouvoir à BELTRAN Muriel) – POLI Paul (pouvoir à RAO Frédéric) – BENIGNI Dominique (pouvoir à RISTICONI Georges)

Absents : Néant

Délibération N° 46- 31-07-20

Objet : CIMETIERE : CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR ENCAISSEMENT DE LA VENTE DES CONCESSIONS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'encaissement de la vente des concessions du cimetière communal doit donner lieu à la création d'une régie correspondante.

Le conseil municipal ouï l'exposé de son président et après en avoir délibéré :

Vu le décret N° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l'article 18

Vu les articles R 1617-1 à R 1617-18 du code général des collectivités territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux.

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 22 juillet 2020

Accusé de réception en préfecture
02B-212000376-20200731-46-31-07-20-DE
Date de télétransmission : 10/08/2020
Date de réception préfecture : 10/08/2020

DECIDE :

-d'autoriser Monsieur le Maire à créer une régie de recettes pour l'encaissement du montant des concessions du cimetière communal

- Dit que les crédits sont prévus au budget communal

VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Maire,

